

MA CONTRIBUTION A LA REFORME DE L'EPT

Par Mahmoud Sami Nabi (Promo 1995-1998)



Mon attachement à l'EPT

Faisant partie de la 2ème promotion de l'EPT (1995-1998), j'ai assisté avec mes camarades des première et deuxième promotions à la phase de lancement du "projet EPT". On sentait l'enthousiasme et la persévérance de l'équipe qui portait ce projet universitaire ambitieux, on percevait toute l'énergie déployée par ses fondateurs, par les enseignants détachés mais également par tous ceux qui venaient des autres institutions tunisiennes et étrangères pour y enseigner... Après ma diplomation, je n'ai pas perdu contact avec l'EPT et j'y présentai en 2001 mon premier article de recherche dans le cadre du séminaire d'économie du laboratoire LEGI... C'est d'ailleurs à ce laboratoire de recherche que j'ai confirmé mon affiliation après mon retour définitif en Tunisie en 2005. Durant cette même année, j'étais invité par Professeur Mohamed Haouari (Directeur du Département d'Economie) à intervenir pour assurer l'enseignement de quelques modules durant les années universitaires 2005-2006 et 2006-2007 et de participer à une mise-à-jour partielle des programmes d'enseignement. J'avais même été encouragé par la direction de l'époque à déposer une demande de détachement et à prendre la relève au niveau du département d'économie...Ceci n'a pas plu à certains, ma demande de détachement, ayant été bloquée, n'est jamais parvenue au Ministère...Je continuais mes activités de recherche en tant que membre du laboratoire d'Economie de l'EPT et intervenant dans le cadre du mastère Modélisation Economique et Econométrie...

Effritement progressif du "projet EPT" et Révolution Tunisienne...Le début du redressement

L'environnement de travail à l'EPT n'était pas encourageant et il devenait de plus en plus clair que le "projet EPT" a du mal à passer à une deuxième phase de développement...en témoignent les opportunités de coopération internationales perdues (avec des écoles d'ingénieurs de renommée internationale telle que l'Ecole Polytechnique (X), l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et l'Ecole des Mines de Paris ...). Les signaux d'alerte ne manquaient pas. Professeur Tahar Abdessalem¹ ne cessait de proposer des recommandations d'amélioration de l'environnement de travail et des modes de gouvernance. Ses multiples appels et lettres adressées aux différentes directions restaient vains. La motivation des enseignants et de ceux qui continuent à y croire provenait essentiellement de la qualité des élève-ingénieurs et de la satisfaction de voir de nombreux anciens réussir brillamment leurs carrières professionnelles.. surtout à l'étranger; la visibilité et l'apport du profil polytechnicien sur le plan national peinaient à s'affirmer...Plusieurs de mes enseignants - devenus mes collègues - annonçaient clairement que les anciens devraient s'impliquer d'avantage et remettre l'EPT sur la bonne trajectoire...Heureusement que la révolution du 17-décembre 2010/ 14 janvier 2011 libérait la capacité d'agir des tunisiens en général et des anciens de l'EPT en particulier. En février 2011, j'ai participé en tant que vice-président de l'ADEPT, avec d'autres membres du bureau et anciens, à la rédaction d'une lettre adressée par le Président de l'Association au Ministre de l'Enseignement Supérieur, proposant les esquisses d'un nouveau mode de gouvernance à l'EPT. La lettre rappelait également les problèmes structurels de l'EPT principalement les défaillances managériales et la bureaucratie qui ont empêché cette école de se développer... La nomination du Professeur Azgal Abichou en tant que nouveau directeur de l'EPT - à la suite de la démission de Professeur Mohamed Abaab - et du Dr. Essaieb Hamdi, un camarade de la deuxième promotion, en tant que Directeur des Etudes et des Stages annonçaient le début d'une nouvelle ère à l'EPT..

Le projet de réforme de l'EPT : le lancement des commissions

Après deux années de détachement en tant qu'économiste-chercheur à l'Institut du Groupe de la Banque Islamique de Développement, j'étais encouragé par la direction de l'Ecole à rejoindre l'EPT en janvier 2014 en poste de Maître de conférences et à prendre en charge la responsabilité du département d'Economie et de la filière EGES. C'était pour moi une excellente opportunité pour contribuer au redressement de

¹ Directeur du LEGI, membre de l'équipe fondatrice de l'EPT et ayant occupé la direction du département d'Economie.

l'institution surtout que l'année 2014 marquait le vingtième anniversaire. J'ai alors repris mes notes datant de 2007 rassemblant les suggestions d'amélioration de la promotion EGES de l'époque et j'ai commencé à l'enrichir par les avis des élève-ingénieurs de la 3ème EGES de 2014...plusieurs lacunes demeuraient. Le 19 février 2014, le *Comité de Direction* de l'EPT a recommandé la création de deux commissions "*Gouvernance et Qualité*" et "*Formation et Recherche*". J'ai eu l'honneur de coordonner les travaux de la première commission qui était chargée de dresser un bilan des activités de l'EPT et de faire des propositions pour la réforme et la rénovation de l'ensemble du dispositif réglementaire régissant son organisation administrative, financière et académique. Les perspectives de réforme devaient couvrir le court et le moyen termes, conjuguant ainsi ce qui est urgent et prioritaire (devant donc être implémenté à partir de l'année universitaire 2014-2015) et ce qui se rattache aux mécanismes de gouvernance et au socle institutionnel de l'EPT (se projetant donc dans une vision de l'EPT à l'horizon de l'an 2020). La commission "*Réforme des Programmes*" quant à elle était chargée de proposer un nouveau cursus académique s'appuyant sur l'expertise des enseignants et experts qui sont rattachés aux différents départements et laboratoires de l'Ecole. J'étais membre de cette commission coordonnée par ma collègue Dr. Wided Souidène Mseddi et nous avons réussi avec l'aide d'une équipe performante et soudée à développer une réforme pédagogique d'envergure que l'on a commencé à mettre en œuvre à l'occasion de l'accueil de la nouvelle promotion d'élève-ingénieurs en septembre 2015. La commission "*Gouvernance et Qualité*" comprenaient les membres suivants: Professeur Tahar Abdessalem (LEGI-EPT et FSEGT), Dr. Adel Benzina (EPT), Professeur Hichem Besbes (SUP'COM), Professeur Chédly Souga (EPT), Mr. Mohtedi Ben Fradj (Elève ingénieur, Membre de l'Association des Jeunes Polytechniciens), Mr. Walid Ben Romdhane (Integration Objects, Vice-président de l'Association des Anciens de l'EPT) et moi-même. Nous avons adopté une méthodologie de travail en deux phases : 1) *Phase de diagnostic* : elle consistait à diagnostiquer les forces et les faiblesses de l'EPT en se basant sur des entretiens directs avec les membres de l'Administration de l'EPT, les enseignants chercheurs, et les représentants des élèves ingénieurs, mais surtout sur une large consultation à travers des questionnaires anonymes; 2) *Phase de propositions* : elle consistait à proposer des recommandations pour remédier aux faiblesses, surmonter les menaces et exploiter les opportunités qui ont été identifiées dans la phase précédente. Les propositions devaient inscrire l'EPT dans une démarche de qualité totale.

"Libérer le potentiel de l'EPT : L'exigence d'une réforme"

Après plusieurs mois de travail et à l'occasion des festivités du vingtième anniversaire de l'EPT, la Direction de l'Ecole publiait le rapport de la commission "*Gouvernance et Qualité*" qui s'intitule "***Libérer le potentiel de l'EPT : L'exigence d'une réforme***"². Le rapport - qualifié de "révolutionnaire"³ - identifie les principaux problèmes qui entravent l'action et la performance de l'Ecole et propose des recommandations (conformes aux meilleures pratiques des écoles d'ingénieurs les plus prestigieuses au niveau international) permettant plus d'efficacité et de performance dans la réalisation de ses objectifs à savoir : i) une formation de qualité selon les standards internationaux, ii) une relation étroite et fructueuse avec le tissu économique le plus performant du pays, et iii) une recherche féconde et utile pour le pays. Les deux principales contraintes et axes de la réforme concernent :

i) l'inadéquation du statut juridique de l'Ecole par rapport à ses spécificités et objectifs. Ainsi, le rapport insiste sur l'importance de libérer l'EPT du statut d'une institution administrative, source de lourdeur et inefficacité bureaucratiques. Il propose de doter l'EPT des statuts d'une institution publique à caractère scientifique et technique dirigée par un Conseil d'Etablissement (CE). Il suggère un CE composé de 11 membres (2 personnalités nationales de l'environnement socio-économique/technologique (dont l'un sera élu comme Président du Conseil), un Directeur Général (nommé par le CE après sélection suite à un appel à candidatures), 3 représentants des Ministères de l'Enseignement Supérieur, Technologie et l'Industrie, 3 enseignants chercheurs élus, 1 représentant des anciens diplômés, 1 représentant du personnel administratif);

² Téléchargeable ici : <https://goo.gl/bNFBWo>

³ Dans un article publié dans la revue "*La Jaune et la Rouge*" (revue mensuelle de l'association des anciens élèves et diplômés de l'X). L'article cosigné par Prof Tahar Abdessalem et Messieurs Romain Bordier et Jonathan Nussbaumer s'intitulait "*Révolution à l'École Polytechnique*" (<http://goo.gl/1UkvRS>). Les deux auteurs français ayant été invités par moi-même et Professeur Abdessalem pour participer au 20ème anniversaire et nous présenter les recommandations de leur rapport "*Adapter la formation des ingénieurs à la mondialisation*".

ii) les déficiences du statut actuel des enseignants chercheurs de l'EPT qui explique en partie le turn-over très élevé des enseignants chercheurs et l'absence de capitalisation sur l'expérience des pionniers qui étaient obligés de quitter l'EPT pour évoluer sur le plan professionnel, surtout en matière d'environnement de la recherche scientifique. Un nouveau statut des enseignants chercheurs est alors proposé avec notamment la possibilité d'avoir des postes d'enseignants permanents suite à une période de détachement de deux ans (renouvelable au maximum deux fois). Il est suggéré que l'ouverture des postes (pour détachement initialement) se fera à l'échelle nationale : que ce soit dans le cadre du concours national de recrutement et de promotion des enseignants chercheurs; ou bien par appel à candidature parmi les enseignants chercheurs exerçants (ayant au moins le grade Maître Assistant). L'idée est d'assurer plus de visibilité et de stabilité aux enseignants chercheurs, tout en gardant la flexibilité initialement conçue à travers le statut de détachement. D'autres recommandations non moins importantes sont proposées dans le rapport de la réforme.

Faire aboutir la réforme

La conception de la réforme est une première étape. Durant la deuxième étape, la commission avec l'aide d'un expert juridique a traduit les standards et la restructuration administrative et financière sous la forme de textes juridiques, une nouvelle loi et un nouveau décret permettant l'amendement du cadre législatif et réglementaire existant. Vers le début du mois d'octobre le Directeur de l'EPT a lancé un appel pour la signature d'une Tribune intitulée "*Pour l'aboutissement des réformes à l'Ecole Polytechnique de Tunisie*". Plusieurs personnalités du monde universitaire et socio-économique ont supporté le projet de réforme de l'EPT... Aujourd'hui, j'ai la conscience tranquille d'avoir répondu présent lorsque l'EPT m'a appelé... Je ne doute point que l'EPT rayonnera encore davantage grâce à tous ses anciens...et sera un pôle d'excellence dans le domaine de la science, de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat...Vive l'EPT...Vive la Tunisie.